



Ministère de l'Enseignement supérieur
et de la recherche

Commissariat général à l'Investissement

COMMUNIQUE DE PRESSE



Paris, le 20 janvier 2011

Investissements d'avenir : 340 millions d'euros pour les 52 lauréats de la première vague de l'appel à projet « équipements d'excellence »

Valérie Pécresse, ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche, et René Ricol, commissaire général à l'investissement, ont dévoilé les 52 projets lauréats de la première vague de l'appel à projets « Equipements d'excellence ». Doté au total d'un milliard d'euros, cet appel à projets permettra aux laboratoires français d'acquérir des équipements scientifiques de pointe leur permettant de réaliser des travaux de recherche au meilleur niveau mondial, au service de l'accroissement des connaissances et de l'innovation.

336 projets ont été reçus pour ce premier appel lancé en juin 2010 et sur la base des évaluations et recommandations d'un jury international, présidé par Philippe Le Prestre, professeur et directeur de l'institut Hydro-Québec (Canada), 52 projets ont été retenus.

A l'issue de cette première vague, 340 M€ sont attribués aux lauréats :

260 M€ immédiatement utilisables destinés à l'achat des équipements nécessaires aux projets retenus, et ainsi répartis:

- 24 projets de 1 à 5 M€,
- 16 projets de 5 à 10 M€,
- 12 projets de plus de 10 M€.

80M€, issus du placement des dotations non consommables, versés aux bénéficiaires des projets pendant 10 ans, afin d'assurer le financement des équipements de recherche dans la durée, ainsi que leur entretien et leur fonctionnement. Ainsi, l'achat des équipements, mais également une partie des coûts liés à leur fonctionnement, comme la maintenance, et certains personnels indispensables à l'installation ou à la mise au point de l'équipement, sont assurés par le financement.

L'ensemble des domaines de recherche est représenté à travers les 52 projets retenus: 10% en sciences informatiques, 10% en sciences humaines et sociales, 15% en sciences de l'environnement, 17% dans le domaine de l'énergie, 19% dans le domaine des nanotechnologies et 29% dans le secteur de la biologie-santé.

Ces équipements concernent aussi bien :

- les mathématiques et la modélisation, pour lesquelles des moyens de calcul de plus en plus puissants sont requis : c'est le cas notamment du projet « EQUIP@MESO » qui permettra la mise en place d'un réseau d'ordinateurs qui constituera l'infrastructure régionale du calcul haute performance ;
- les sciences humaines et sociales qui nécessitent des bibliothèques et des bases de données numériques. A titre d'exemple la plateforme « DIME-SHS » destinée à la collecte et à la diffusion de données sociales;
- la physique, où les projets « ROCK » et « SOCRATE » permettront respectivement de développer de nouveaux matériaux et de nouvelles manières de capter l'énergie solaire ;
- les sciences de l'environnement avec des projets tels que « IAOS » qui vise à mieux comprendre les changements climatiques à travers la mesure de caractéristiques de l'océan et de l'atmosphère ;
- les sciences de la vie, avec par exemple le projet « IVTV », qui permettra de comprendre le vieillissement des cellules, ou encore, « FIGURES » dont l'objectif est de développer des méthodes innovantes en matière de chirurgie faciale ;
- les sciences de l'information et de la communication avec le projet « FDSOI11 » qui permettra de concevoir une nouvelle génération de composants électroniques.

De nature très variée, **ces projets**, plateformes ouvertes, projets en réseau ou coopératifs, **bénéficieront à tous les chercheurs du territoire, au-delà de la localisation de l'équipement ainsi qu'au tissu industriel** au travers de partenariats entre les laboratoires de recherche publics et les entreprises.

Enfin, Valérie Péresse et René Ricol souhaitent que ces dotations de l'Etat aient un effet de levier, et ont vocation à être complétées par des cofinancements de la part des collectivités locales, et des partenaires privés.

Composition du Jury

Le jury international présidé par Philippe Le Prestre, professeur et directeur de l'institut Hydro-Québec (Canada) en environnement, développement et société, et professeur d'écopolitique mondiale, a été subdivisé en trois jurys sectoriels :

- Jury « Sciences humaines et sociales » : 11 membres, présidé par le Philippe Le Prestre.
- Jury « Sciences du vivant et de l'environnement » : 23 membres, présidé par le Uwe Haberkorn, professeur de médecine nucléaire au - Karls-Universität Ruprecht à Heidelberg, directeur médical du département de médecine nucléaire et directeur de la clinique de coopération Unité de médecine nucléaire, au DKFZ.
- Jury « Science de l'information, des matériaux et de l'ingénierie » : 35 membres présidé par le Pr Hans Herrmann, professeur au Swiss Federal Institute of Technology (ETH) Zurich.

1853 experts internationaux ont été sollicités par le jury.

Contacts presse :

Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche : 01 55 55 84 32
Commissariat Général à l'Investissement : 01 42 75 64 43